

Contribution à l'étude de l'emploi adjectival de "lequel" au XVI^e s.

Le conjonctif *lequel* dont l'emploi le plus important, pendant le moyen français surtout au XVI^e siècle, fut pronominal¹ a été aussi pendant cette même période employé comme adjectif. Au XVII^e siècle *lequel* adjectif frappé par la condamnation massive des doctes² sur *lequel* pronom, a eu un emploi très restreint bien qu'il soit encore courant dans le langage de pratique et de la médecine³; au XX^e siècle son sort est encore plus noir, car bien que Nyrop admette trois cas⁴, la plupart des linguistes directement ou indirectement⁵ son d'accord avec Dauzat: "l'emploi adjectival de *lequel* est périmé"⁶.

Poussée par la perte de cette possibilité de la langue nous avons examiné quelques aspects de *lequel* adjectif dans les six volumes des *Essais* de Montaigne dans l'édition de Les Belles Lettres, ce qui sera une petite appor- tation à l'étude de la langue du XVI^e siècle si délaissée au profit d'autres périodes de la langue.

Nous présenterons trois points essentiels: 1. fonction du groupe *lequel* + substantif, 2. considérations sur la place de ce groupe dans l'ensemble de la période, 3. le substantif qui suit le relatif.

1. Des fonctions du groupe *lequel* + substantif la plus fréquente est celle de *sujet*. Le groupe peut représenter⁷ tantôt une personne:

¹ Gougenheim, G., *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Picard, 1974, pp. 92 et sv.

² Voir, entre d'autres, Oudin, A., *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Slatkine Reprints, 1972, p. 129; Vaugelas, C. F. De., *Remarques nouvelles sur la langue française*, éd. Chassang, 1880, T. 1, pp. 125, 207; Richelet, P., *Dictionnaire François*. Slatkine Reprints, 1970, T. 1, p. 460.

³ Haase, A., *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Delagrave, Max Hueber Verlag, 1969, p. 65.

⁴ 1. devant un substantif répété, 2. devant un substantif d'un sens général qui répète un substantif d'un sens spécial, ou qui résume ce qui a été dit précédemment, 3. dans le terme juridique *auquel cas*; voir encore: Nyrop, H., *Grammaire historique de la langue française*, Gyldendalske Boghandel, Picard, 1930, v. V, p. 342.

⁵ On peut voir par exemple: Le Bidois, G. et R., *Syntaxe du français moderne*, Picard, 1971, v. 1, pp. 294 et sv.; Wartburg, W. et Zumthor, P., *Précis de syntaxe du français contemporain*, Francke, 1958, p. 112. Quant à Grevisse, celui-ci parle de l'emploi dans la langue juridique et administrative et dit que "la langue littéraire en fait parfois usage" sans d'autres explications: *Le bon usage*, Duculot, Hatier, p. 363.

⁶ Dauzat, A., *Les étapes de la langue française*, P. U. F., 1948, p. 107.

⁷ Rappelons nous l'importance du problème de la nature de l'antécédent des relatifs pour les doctes du XVII^e s. Nous l'avons étudié avec ampleur dans notre thèse

Un gentil'homme, très-homme de bien, et mon amy, cuyda brouiller la santé de sa teste par une trop passionnée attention et affection aux affaires d'un prince, son maistre. Lequel mais-tre s'est ainsi peinct soy-mesme à moy. Es. III, 2, 97

tantôt une chose:

Il dressa la bataille en rond, assiegeant de toutes pars l'ost des Portugais; lequel rond, venant à se courber et serrer, les em-pescha non seulement au conflict... Es. II, 2, 113

Dans:

Au dernier, premier de quelque espace, mais laquelle espace il jurera ne pouvoir estre remplie par nul esprit humain. Es. I, 2, 127

"laquelle espace" est le sujet du groupe infinitif *pouvoir estre remplie* et non du verbe principal. Nous nous trouvons ici devant l'une des constructions du XVI^e disparues postérieurement.

Le groupe *lequel* + substantif es *régime direct* du verbe, étant le sujet de celui-ci un pronom:

Il ne s'en sçauva que peu de familles qui se jetterent dans les hauts creux des montagne, lesquels creux ils bouchèrent, si que l'eau n'y entra point. Es. II, 1, 358

ou un substantif:

Où se logent les menus comptes, paiements, marchés, qui ne requierent la main du notaire, lequel registre un receveur a en charge. Es. I, 2, 118

Dans ce dernier cas nous sentons combien l'oreille est choquée par la présence de deux substantifs juxtaposés, mais ayant des fonctions différentes par rapport au verbe qui les suit.

Lequel précédé d'une préposition est avec le substantif duquel il est adjectif *un complément circonstanciel de cause*:

Où elle estoit assise, s'alla de toute sa force chocquer la teste contre la paroy voisine; duquel coup estant cheute de son long esvanouye et fort blessée, après qu'on l'eut à toute peine faite revenir: "Je vous disois bien, dit-elle, que si...". Est. II, 2, 210

2. Sur la *place* du groupe *lequel* + *substantif* dans l'ensemble de la période le cas le plus intéressant est celui qui présente ce groupe-là au *début* de la phrase justement *après un point*:

Mais son non se peut augmenter et accroistre par la benediction et louange que nous donnons à ses ouvrages extérieurs. Laquelle louange, puis que..., nous l'attribuons à son mon. Es. II, 2, 27

sur *La subordinación relativa y completiva en el teatro clásico francés*. Universidad de Santiago, 1976.

C'est une construction typique du XVI^e siècle qu'on verra encore au XVII^e siècle et dont Oudin admettra l'usage dans sa *Grammaire* de 1640. Ainsi dit-il dans la remarque où il parle du bannissement par les doctes du "nominatif de ce pronom mis après l'antécédent": "Il faut pourtant faire une exception lorsque l'on recommence une période et qu'il est accompagné d'un substantif"⁸.

Lequel commence une proposition placée après une interrogative. Ici comme dans le cas antérieur le substantif accompagné par le relatif est déjà mentionné, comme d'ailleurs dans presque tous les cas trouvés, dans une proposition antérieure:

Et aye cette marchandise si grand credit, qu'il se face en une police un quastrieme estat, de gens maniants les procès, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse et du Peuple? Lequel estat, ayant la charge des loix..., face à un corps à part de celui de la noblesse. Es. I, 1, 163

Lequel suit tout simplement la proposition où se trouve son substantif antécédent répété après l'adjectif relatif:

Epicurus fait les dieux luisans, transparens et perfables..., revestus d'une humaine figure et de nos membres, lesquels membres leur sont de nul usage. Es. II, 1, 268

bien que le substantif antécédent puisse être séparé de *lequel* par un autre substantif:

Et par ainsi la fantaisie et apparence n'est pas du subject, ains seulement de la passion et souffrance du sens, laquelle passion et subject sont choses diverses. Es. II, 1, 399

ou par toute une série d'éléments, par exemple deux propositions relatives:

Partie par une complexion stupide et insensible que j'ay aux accidens qui ne donnent à moy de droit fil, laquelle complexion j'estime l'une des meilleures pieces de ma naturelle condition. Es. II, 2, 229

3. Le *substantif* qui *suit* le *relatif* est le plus fréquemment répété, c-à-d. qu'il a été déjà employé précédemment dans la proposition antérieure:

Je feray un abregé sur un bon livre (et tout abregé sur un bon livre est un sot abregé), lequel livre viendra à se perdre... Es. III, 1, 223

ou bien le relatif est devant un substantif qui résume ce qui vient d'être dit:

Elle estoit assise, s'alla de toute sa force chocquer la teste contre la paroy voisine; duquel coup estant cheute de... Es. II, 2, 210

duquel coup résume l'action de choquer contre la paroi.

⁸ Oudin, A., *op. cit.*, p. 129.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Si le relatif *lequel* dans son emploi pronominal et adjectival a eu son plus grand succès au XVI^e siècle "tous ceux qui écrivent, ignorants comme savants, s'en servent"⁹, nous devons souligner qu'au moins en ce qui concerne les *Essais* de Montaigne l'emploi adjectival n'est aussi fréquent qu'on pourrait le croire.

Le nombre total, que nous avons trouvé, est de 17 cas dont les structures les plus fréquentes sont:

- *Lequel* + substantif est le sujet d'un verbe en forme personnelle, suivie des cas où le groupe est régime direct.
- *Lequel* + substantif ne commence pas une période, sa proposition suit celle où se trouve le substantif antécédent bien que le plus souvent il y ait de nombreux éléments entre celui-ci et celui-là.
- Le substantif qui suit le relatif est répété, c-à-d. qu'il a été employé précédemment dans une proposition antérieure.

Si l'on admet ce que dit Nyrop (dont on a parlé ci-dessus), seuls les cas où *lequel* est entre le substantif "antécédent" et la reprise de celui-ci¹⁰ et les cas où *lequel* précède un substantif, qui résume ce qui vient d'être exprimé, peuvent encore se trouver dans la langue moderne. Nous pouvons, malgré tout, supposer que ces emplois sont aujourd'hui rares car Nyrop et Grevisse donnent à peu près les mêmes exemples.

Quant aux autres constructions trouvées par nous, elles sont propres au moyen français et disparaîtront à l'âge classique.

MARIA DOLORES OLIVARES VAQUERO

Universidad de Santiago

⁹ Brunot, F., *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Colin, 1967, t. II, p. 426.

¹⁰ Ce que nous avons déduit des exemples qu'il nous donne, la règle n'étant pas clairement formulée par lui.